

DU LOCAL, DU LIBRE, DU BEAU, DE L'ÉCOLOGIE, DU DRÔLE, DU FRAIS...

# LA TROUSSE CORRÉZIENNE

Bimestriel d'information locale en Corrèze - MAI JUIN 2018 - N°18 - 3 €

*C'est l'printemps !*

## LA CORRÈZE RÉINVENTE L'ÉCOLOGIE



**DOSSIER ÉOLIENNES**  
page 15

**ÇA MOULINE EN CORRÈZE !**

*manchep*

TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
**MAYDAY! MAYDAY!**  
**C'EST COSTE QUI PILOTE !**  
page 3

UTOPIE CULTURELLE  
**LE CRI DE LA SALADE**  
**À BRIVE**  
page 12

FIN TRAGIQUE  
**LA DER DES RECETTES**  
**DE PAULETTE**  
page 23

# PAR LE CONTRAT, LA TRANSITION et l'écologie, ainsi soit-il...

PAR GUEVAREC

« Pleurez Pierrots, poètes et chats noirs, la lune est morte, la lune est morte. Pleurez Pierrots, poètes et chats noirs, la lune est morte ce soir... »<sup>1</sup> Souvenir d'enfance... Chant de chorale... « Quand le sage montre la lune l'idiot regarde le doigt », proverbe chinois. Ce vendredi 6 avril 2018 dans la salle de l'amphithéâtre du bâtiment F du Conseil Départemental, plus de lune, seulement un doigt tendu bien haut, majeur, symbole de la toute puissance phallique largement représentée ce jour sur scène et dans la salle...

Ce vendredi 6 avril, c'est grand messe pour le *Contrat de Transition Écologique (CTE)* en Corrèze, département pilote. Selon la définition de Lecornu, secrétaire d'État auprès de Nicolas Hulot, ministre de la Transition Écologique : le CTE est « un outil inédit qui associe les collectivités locales et les entreprises d'un territoire. Ils vont engager une conversion du tissu économique local autour de projets durables et concrets. »

## Un messie soi-disant ministre, guest-star businessman multiscarte

Philippe Vasseur, présenté sobrement comme ancien ministre, est venu dire la bonne nouvelle de la troisième révolution industrielle qu'il orchestre dans l'agglomération arrageoise (Hauts-de-France), rien que cela. Elle se nomme REV3, rien que cela encore. Certes M. Vasseur a été ministre de l'Agriculture, de la pêche et de l'alimentation sous le deuxième gouvernement Juppé, de 1995 à 1997. Mais il a surtout été journaliste et ancien spécialiste de l'économie, notamment à TFI, aux Échos et au Figaro. Il est actuellement président du Réseau Alliances, association dont l'objectif est d'accompagner les entreprises pour qu'elles améliorent leurs performances dans le domaine de la responsabilité sociale et environnementale. À ce titre, il est président du Forum mondial de l'économie responsable (World Forum Lille),

qu'il a lui-même initié en 2007. Il est également membre du conseil d'administration de l'EDHEC<sup>2</sup> et de Sciences Po Lille et Président du Comité Grand Lille. Il est Président de la Section économique et financière du Haut Conseil de la Coopération agricole et administrateurs de plusieurs sociétés...

## Une bonne parole : verdissons-nous les uns les autres

Les apôtres de La Cène donnent le ton. Il y a l'inénarrable grand prêtre, Pascal Coste, Président du Conseil Départemental de la Corrèze. Puis les disciples : Christophe Jertretie, député *En marche* ; Pascal Cavitte, pour la Région ; Yves Magne, Président du MEDEF de la Corrèze ; le Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie ; le très humble Daniel Fischer, ancien militaire de carrière, vice-président à la commission environnement de Brive Agglomération, élu de la Ville de Malemort, patron de SOGEO et Président de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises de Corrèze ; l'unique dame dont j'ai oublié le nom, représentante d'ENEDIS (ex-ERDF) et enfin Monsieur le Préfet, Bertrand Gaume, ancien membre du cabinet de Benoît Hamon lorsqu'il était ministre de l'Économie Sociale et Solidaire. Ah, Tiens ? Ça dénote un peu. Oui ça va même dénoter beaucoup. Le prêche est très moral ce vendredi. Il s'agira de comptabilité, de gestion, de verdissement du libéralisme le plus débridé et de la technologie la plus avancée. « Amen » l'environnement au service d'une économie fleurissante dans la verte vallée corrézienne. Et les apôtres n'ont de cesse de répéter la nécessité et l'importance de la communion et du « faire ensemble ». Il en va ainsi des diktats : enfermer structurellement la pensée et, dans le même geste, agiter ostensiblement une grande ouverture d'esprit.

## Quelques psaumes

Je vous propose quelques litanies de cette effrayante liturgie. « L'eau est une obligation de production. Il faut stocker l'eau en excès » : M. le représentant de la CCI. « Aujourd'hui nous sommes au cœur d'une révolution... Notre société est mûre... les gens sont mûres... les freins sont la peur » : Monsieur Fischer de Brive Agglo. Et il



n'est pas en reste sur la question posée par les arboristes du collectif AGIRR (voir article page 4), présents dans la salle, sur le massacre des arbres en bord de route : « On n'est pas dans la Beauce, si un oiseau veut se poser, s'il ne peut pas au bord de la route, il peut quelques mètres plus loin. » À ce propos d'ailleurs, sur le « lignicide » en cours, Pascal Coste esquive sans panache : « une commission technique doit se réunir cette semaine ou semaine prochaine... Elle tranchera. » Et sur la question de l'opportunité écologique de mettre en place une usine à pellets en Corrèze ; idem : « Des procédures sont en cours... et puis arrêtons de regarder dans le rétroviseur, il faut aller de l'avant ! » Allez, haut les cœurs les querelleurs ! Le MEDEF n'est pas en reste : « Il est une évidence que nous ne verrons pas se développer ces prochaines années l'emploi public (rire), il faut donc développer les entreprises... et surtout leur faciliter l'accès aux labels écolos. » Évidemment ! Communions donc tous ensemble...

## Au royaume des aveugles, le Préfet est roi.

« L'histoire ne se répète pas, elle bégaie... »<sup>3</sup>. La solution sera technologique, comptable et gestionnaire... mais cette fois souriante et trans-partisane... Ouf ! Sans conflit ! Nous en avons eu peur un instant !... Ce jour du 6 avril, pour parler de transition écologique, il n'y aura donc nul besoin sur la scène des débats, d'associatifs, d'écologues, de naturalistes, ni de biologistes, ni d'anthropologues, ni de sociologues, surtout pas de poètes ou d'écrivains, encore moins d'historiens ou de philosophes... Il n'y aura que techniciens, politiciens, entrepreneurs-financiers. Ils nous aideront à nous débarrasser d'une vieille religion faite de lourdeurs symboliques et de cultures sclérosantes. Nous parlerons faits, flux, chiffres et emplois. La figure de la sagesse sera incarnée par M. le Préfet, qui joue le rôle à merveille. Il faut dire qu'il est intellectuellement largement au-dessus de la mêlée, avec un mérite relatif à la mêlée... Et quand Coste aboie bruyamment, comme pour mieux s'en convaincre : « le CTE est un outil formidable parce que nous sommes formidables ! », Bertrand Gaume de lui répondre : « On a

l'occasion de construire un futur désirable en Corrèze... L'outil n'est qu'un outil, il sera ce que vous en ferez. » Et sur la volonté de communion, il répond : « Est-ce que nous serons tous d'accord sur tout ? Bien-sûr que non. Ce serait triste. Et de toute façon, comme disait Brassens, tout le monde ne se réconcilie que lorsqu'il s'agit de rosser les cognes... ».

## Il va donc falloir aller plus loin...

Bourdieu disait par expérience : « on ne peut pas critiquer la télévision à la télévision. » Il en va de même de tout système qui n'accepte plus de mettre sur l'ouvrage ses propres contradictions et n'a donc plus d'autres vérités que la sienne. Nous en sommes là. Cette journée du vendredi 6 avril en a fait signe. Et si M. le Préfet avait eu vraiment le pouvoir d'une réelle démocratie, il aurait eu celui d'interdire cette réunion publique inique, particulièrement antidémocratique, puisque toutes les forces vives du territoire n'y étaient pas également considérées et se trouvaient, de fait, interdites à l'expression des contradictions qui le constituent<sup>4</sup>. « Pleurez Pierrot, poètes et chats noirs... ». Certes... Mais la chanson n'a pas encore livré son couplet : « Il va falloir aller plus loin, par delà des millions d'étoiles, à la recherche de l'étoile, qui vous fera rêver demain... » Et dans cet esprit de messe, nous serions tentés de conclure de la manière la plus consensuelle qu'il soit... genre hymne national : « aux armes citoyens !... ».

1- chantée par les Frères Jacques. Paroles : Jacques Mareuil. Musique : Georges Liferman 1968

2- Business school, implantée à Lille, Nice, Paris, Londres et Singapour, voilà comment se définit l'EDHEC. Avec l'objectif de transmettre aux nouvelles générations de managers et d'entrepreneurs les clés pour réussir dans le monde des affaires, et la conviction que l'entreprise peut avoir un impact positif sur l'économie et, au-delà, sur la société dans son ensemble.

3- Phrase attribuée à Karl Marx.

4- En référence à la définition de la démocratie selon Paul Ricoeur « Est démocratique, une société qui se reconnaît divisée, c'est-à-dire traversée par des contradictions d'intérêt et qui se fixe comme modalité, d'associer à parts égales, chaque citoyen dans l'expression de ces contradictions, l'analyse de ces contradictions et la mise en délibération de ces contradictions, en vu d'arriver à un arbitrage. »

# COSTE A LA FIBRE OBTUSE

PAR MARCEAU BOURDARIAS

Dans le cadre de l'implantation rapide de la fibre optique en aérien - *Corrèze 100% fibre 2021* - le Conseil Départemental de la Corrèze envoie une lettre, en septembre 2017, à 28 000 propriétaires du territoire. Leur ordonnant, sur un ton péremptoire, l'élagage à l'aplomb du domaine public, avant fin février 2018, des arbres de bord de route. Les raisons invoquées sont donc le passage de la fibre en aérien et la durée de vie des surfaces goudronnées.



Il est donné la possibilité d'opter avant la fin du délai pour une démarche groupée en adhérant à l'Association Syndicale d'Aménagement Foncier Agricole Corrèze (ASAFAC) qui se charge d'organiser un appel d'offre pour le département, en regroupant les travaux par tronçons de route. À défaut d'un élagage réalisé dans les temps impartis ou d'un engagement avec l'ASAFAC, le Conseil Départemental enverra une mise en demeure puis fera les travaux et enverra la facture.

À cette lettre est joint un schéma simpliste montrant deux arbres de part et d'autre de la route avec la moitié de leur houppier à enlever. Non seulement ce type d'élagage est extrêmement mutilant pour les arbres mais il ne paraît pas répondre durablement aux objectifs de passage de la fibre optique en aérien et à l'augmentation de durée de vie des surfaces goudronnées.

L'interprétation de ce schéma accompagné de la peur de l'amende conduit inévitablement à l'abattage des arbres qui seront rapidement transformés en bois de chauffage ou en pellets. L'aplomb est un terme de travaux publics inadapté au vivant !

## Le réseau corrézien des arboristes se fédère pour interpeller le Département à ce sujet

Une première entrevue en octobre permet de lancer un dialogue avec le vice-président et un technicien des routes. Ils leur font part de leurs inquiétudes concernant l'interprétation de cette lettre et des problèmes techniques, sanitaires, esthétiques et écologiques que représenteront ces actions.

La réponse du Conseil Départemental n'est pas très claire et le technicien s'évertue à leur faire croire, comme il l'a précédemment fait avec les maires corréziens et sans pouvoir le justifier avec des études, que les gouttes d'eau tombant des arbres ruinent les chaussées. Le vice-président comprend leurs explications et s'engage à faire évoluer la demande et à revenir vers eux début novembre.

Novembre, décembre... multiples relances des arboristes... Rien de concret !

Alertés par le début des abattages abusifs et élagages drastiques, le collectif *Arboristes Grimpeur pour des Interventions Respectueuses et Raisonnées (AGIRR)* est constitué.

AGIRR est un collectif de professionnels de l'arbre, du territoire. Arboristes, élagueurs, formateurs en physiologie végétale, professeurs d'aménagement paysager, biologistes. Ces arboristes œuvrent depuis plus de quinze ans pour faire évoluer les pratiques de taille sur les végétaux en Corrèze. Des connaissances en biologie, biomécanique et parasitologie végétale au service de l'arbre pour l'homme.

AGIRR construit des schémas proposant un élagage ré-

fléchi en fonction de diverses situations et les met à disposition du Conseil Départemental en vue de permettre une évolution de leurs discours. La *Société Française d'Arboriculture (SFA)*, des experts forestiers limousins et d'autres structures locales tentent également de faire évoluer leur position.

D'autres associations et fédérations travaillent à arrêter ces exactions. *Défense de l'Environnement Arboré des Routes de Limousin (DEARLIM)* pour la pétition, *Corrèze environnement*, *Le Groupement Mammologique et Hépatologique du Limousin (GMHL)*, la *Société Française d'Arboriculture (SFA)*, *Maisons Paysannes de France* et quelques citoyens...

AGIRR met un terme à son travail avec le Conseil Départemental : le dialogue est difficile et leurs lettres et questions restent sans réponses.

Les collectifs rassemblés demandent un moratoire en vue de la concertation des organismes compétents. Refus catégorique !

Les arbres tombent, dans le silence assourdissant des institutions et opposants politiques. AGIRR témoigne via les médias sociaux du manque d'écoute du Conseil Départemental et de l'ampleur du massacre en cours. L'impact est direct, la population trouve enfin un écho à son désarroi.

Corrèze Environnement organise une réunion publique où le juriste de *Limousin Nature Environnement* démontre l'illegalité du cadre et de la forme de cette action. La SFA fait un état des lieux alarmant, le GMHL et la

*Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)* expriment l'impact de la destruction des corridors écologiques formés par ces arbres. AGIRR explique les méfaits de ces actions sur la sécurité, l'entretien des routes et la qualité des paysages. Le Conseil Départemental écoute mais réitère son refus de l'organisation d'un moratoire avec des organismes compétents

AGIRR envoie une lettre et des schémas techniques à toutes les mairies de Corrèze pour les informer de l'irrégularité de l'action et pour éviter que les mairies suivent sans discernement les préconisations du Département. Une lettre écrite à Nicolas Hulot, portée par les collectifs associatifs, est acheminée à vélo (avec un dossier complet sur l'affaire) à Paris, par Sébastien - d'AGIRR - en reconversion vers le métier de facteur, pour une semaine. Il sera reçu en compagnie de trois professionnels et de Louis Dubreuil de la SFA, par Madame Soleille du cabinet de M. Hulot... indisponible.

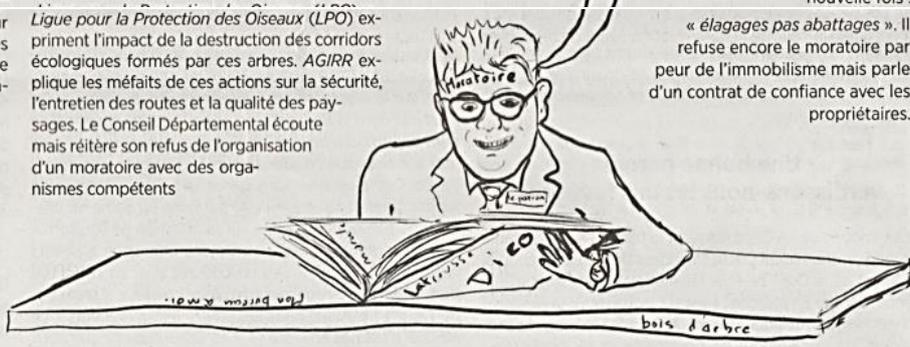
Comme prévu, les médias nationaux s'emballent. *France 3*, *BFM TV* puis *France 2* pour la télévision ainsi que *l'Humanité*, *Reporterre*, *Le Parisien*, *Le monde* et les journaux locaux, au passage du facteur, expriment la stupeur des corréziens.

Alain Bougrain-Dubourg, médiatique président de la LPO, de passage en Corrèze, s'indigne de ce massacre en pleine saison de nidification. Denis Cheissoux puis Alain Baraton en reparlent sur *France Inter*...

Sous la pression, Pascal Coste admet enfin l'erreur « On s'est trompé ». Mais se justifie une nouvelle fois :

« élagages pas abattages ». Il refuse encore le moratoire par peur de l'immobilisme mais parle d'un contrat de confiance avec les propriétaires.

Moratoire... Non...  
Moratoire... Ha voilà!  
ils veulent dire quoi par moratoire?



Après un début de médiatisation nationale, le Département fait évoluer (trop) légèrement le schéma en direction des préconisations d'AGIRR. C'est insuffisant pour endiguer l'épidémie d'abattage. Au mois de mars, ce sont des milliers d'arbres qui sont abattus pour rentrer dans les délais inchangés.

L'impact paysager et écologique est maintenant énorme. L'institution corrézienne prend enfin conscience de l'impact négatif sur les arbres et exprime, à travers Pascal Coste, n'avoir jamais dit d'abattre les arbres mais de seulement les élaguer. Facile...

Le Conseil Départemental attaque lui-même les travaux sur les arbres publics. Mi-mars, le collectif AGIRR interpelle les agents en plein élagage des hêtres de la RD 940 au niveau des Quatre routes d'Albussac. Les agents suppriment totalement les branches surplombant la route en coupant des « charpentières » entières. Ce type de taille sur des hêtres plus que centenaires, protégés, est dramatique. Ces arbres ne sont pas à même de résister à de tels traitements et les paysages sont défigurés. Ces interventions sont illégales et menées par des agents non formés !

Le Conseil Départemental propose à nouveau à AGIRR de participer à l'élaboration de nouvelles propositions. À suivre...

Peut-on faire confiance à cette équipe d'élus pour mener à bien ce travail, sans concertation des organismes compétents institutionnels, notamment la préfecture et la commission des sites ?

La force avec laquelle le Conseil Départemental maintient sa ligne de conduite laisse imaginer d'autres raisons plus obscures. Une investigation complète sur ces méthodes serait une bonne chose pour comprendre. (dans un prochain numéro de *La Trousse* peut-être...)

## LES BONS LIENS

- <https://bit.ly/2ITSeT9>
- <http://alerte-elagage-correze.fr/>
- <https://bit.ly/2qwhV4A>
- <http://www.sfa-asso.fr/wordpress/>

# LA FORÊT LIMOUSINE

## une mine de charbon à ciel ouvert

PAR CORRÈZE PONDANT

L'État vient de créer un cadre légal pour une mine de charbon : les forêts du Limousin ! On en a déjà parlé dans *La Trousse* de janvier, le rêve de *Carbon Ingen'R Bugeat Viam (CIBV)* c'est une usine qui fabriquerait 40 000 tonnes annuelles de granulés de charbon à partir de bois vert. La procédure administrative avance comme un bolide. L'enquête publique a été bâclée par un commissaire partial<sup>1</sup>. La réunion du *CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques)* a eu lieu le 8 mars (l'opposition était dedans et dehors), et, fin mars, le préfet a publié les arrêtés autorisant les travaux. Devant tant d'auto-satisfaction et d'hypocrisie, il y a urgence à se mobiliser, tant sur le plan juridique et que sur le terrain. Et il faut avant tout expliquer pourquoi.

Dans le dossier d'enquête publique<sup>1</sup>, le révérend père Gaudriot (PDG de *CIBV*) nous explique que la destination du charbon en gare de Viam est... inconnue ! Mais on devine aisément le terminus : les anciennes centrales thermiques à charbon qui servent au réseau d'électricité. Produire de la chaleur à partir de l'électricité, c'est comme engraisser des porcs avec de la truffe. À part ça, tout va bien.

Ce projet est un projet d'exploitation forestière. Le principe d'approvisionnement de l'usine est de couper les peuplements dits « pauvres » (taillis et accrues générés par la disparition des petits paysans) : officiellement quatre-cent hectares annuellement coupés ras pendant vingt ans. Sauf que le commentaire laissé par la société Arbogeste dans le dossier d'enquête publique dit plutôt huit-cent hectares par an si l'on considère bien les objectifs de production. Une enquête publique qui se termine par une sous-évaluation de l'impact du projet ne serait-elle pas destinée... à être annulée par la justice administrative ?

Côté émissions de gaz à effet de serre, l'étude d'impact se contente d'une phrase : une futaie stocke plus de carbone qu'un taillis, respectivement 67 tC/ha contre 32 tC/ha. Pas un mot sur le processus : couper les taillis et les brûler génère des émissions bien avant de récupérer le carbone par la pousse des futaies adultes. Ça n'intéresse personne de connaître l'impact de la déforestation avant de re-stocker du carbone par une futaie adulte ? D'autant plus qu'on

coupe le douglas à quarante ans alors qu'il n'est encore qu'un bébé et qu'il n'a pas rendu au sol ce qu'il lui a pris. Dans cette étude d'impact, il n'y a absolument aucune évaluation des émissions de gaz à effet de serre qui seraient dues à la construction de l'usine, par son fonctionnement, le transport par camions et par voie ferrée. Ni rien sur les émissions dues à l'utilisation de ces pellets. Ni rien sur les effets de la vapeur d'eau produite par les cheminées des unités de refroidissements, ce gaz étant pourtant le plus fort en termes d'effet de serre. Osons poser la question : est-ce vraiment une étude d'impact ? Est-ce que dans le terme « enquête publique », il n'y aurait pas le terme « enquête » par hasard ?

Enfin le meilleur pour la fin : à propos du trafic routier, l'étude d'impact (page 162 ICPE 1) dit que l'accroissement du passage de camions sur la RD 979 serait de 15 %. Le commissaire enquêteur rapporte (page 11 de son rapport) que ce serait 70 %. Le calcul d'une personne dans le registre d'enquête publique aboutit à 150 % ! Tout dépend du tonnage des camions : plus ils sont gros, moins il en passe. Les conseils municipaux de Bugeat et de Viam se sentiront peut-être concernés par cette tromperie caractérisée. Ils ont donné leur feu vert pour une légère nuisance, les habitants auraient l'enfer sonore en retour ? Et ils paieraient la réfection des routes abimées tandis que Gaudriot encaisserait les dividendes ?



Il ne faut pas poser le problème du projet *CIBV* dans l'impasse de la situation économique présente, avec ses « emplois à la clef ». Il nous faut penser le tout, intégrer la réflexion énergétique dans la question politique et sociale. En attendant, la lutte contre la légalité de ce projet est de toute première nécessité pour le Limousin, et utile pour la construction d'une réflexion alternative. No passiviam !

1 - Association Non à la Montagne Pellets - <https://bit.ly/2H4j66i>  
2 - <https://bit.ly/2zttthOe>

